

PORTUGAL



Assistants de langue française

Fiche-pays 2025-2026

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances partenaires décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

<p>Nombre de postes offerts</p>	<p>14 postes sont proposés chaque année.</p>
<p>Critères d'éligibilité spécifiques au Portugal</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : ressortissant d'un pays de l'Union européenne • Âge : entre 20 et 30 ans au 31/12/2025 • Niveau de langue : B1 en portugais • Statuts acceptés : étudiants, anciens assistants de langue, jeunes diplômés (voir ci-dessous) • Scolarité : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) • Niveau d'études et disciplines acceptées : avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum 2 années d'études supérieures dans n'importe quelle discipline. <p>Dérogation : sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) • les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français obtenu entre 2023 et 2025, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) <p>Ces candidats devront également fournir un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays lusophone), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays lusophone (<i>dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée dans la section « Formation »</i>).</p>



Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte. Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles dans chaque région.</p> <p>Le français étant une langue enseignée dans la grande majorité d'établissements scolaires portugais, les postes disponibles peuvent se trouver sur tout le territoire et dans des villes de toutes tailles.</p>
Établissements	<p>Majoritairement en <i>agrupamentos de escolas</i> (groupements de plusieurs établissements publics) intégrant le collège (<i>escola básica com 3.º ciclo</i> : équivalent aux classes de 5ème, 4ème et 3ème en France) et le lycée (<i>escola secundária</i>). Un assistant peut travailler dans un maximum de 3 établissements d'un même <i>agrupamento de escolas</i>.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats: France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature à partir de fin mai 2025.</p> <p>Contrat : 7 mois (octobre 2025 - avril 2026). Les dates précises de prise de fonctions sont confirmées avant chaque rentrée par la Direction générale de l'éducation (DGE) du Ministère portugais de l'Éducation, de la science et de l'innovation.</p>
Temps de travail et de congés	<p>22 unités de 45 ou 50 minutes soit environ de 16h30 à 18h30 par semaine, réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'enseignement des professeurs de français : 13 unités • Animation du club de français : 4 unités • Coordination et planification avec le tuteur et les professeurs de français : 3 unités • Suivi de cours de portugais, de portugais langue étrangère, de littérature portugaise, d'histoire ou d'histoire de la culture et des arts dans l'établissement d'affectation : 2 unités <p>En supplément du week-end, l'assistant a un jour libre dans la semaine, préférablement le lundi ou le vendredi.</p> <p>Congés selon le calendrier scolaire local.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle: 1.025,47 € bruts (déduction de 11% pour la Sécurité sociale portugaise), plus prime repas de 6,00 € par jour de travail. L'assistant est rémunéré par le Ministère portugais de l'Éducation, de la science et de l'innovation et n'est imposable ni en France ni au Portugal.</p> <p>Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p> <p>Il est recommandé aux assistants d'arriver avec une réserve d'environ 1.000€ pour faire face à leurs dépenses avant la réception du premier salaire, en général le 23 novembre.</p> <p>Prise en charge par la DGE des frais de transports et des <i>per diem</i> afférents pour la réunion d'accueil et d'information à la DGE et la journée de formation à l'Institut français du Portugal, à Lisbonne, en octobre.</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut d'employé de l'État portugais pendant la durée de son contrat.</p>
Couverture sociale	<p>Durant son contrat, l'assistant est couvert par la sécurité sociale portugaise (cotisation de 11% prélevée directement sur le salaire).</p>



	<p>En vue de son immatriculation à la sécurité sociale, l'assistant devra fournir un certificat d'enregistrement comme citoyen de l'Union Européenne (<i>Certificado de Registo de Cidadão da União Europeia</i>), sauf s'il a la double nationalité portugaise. Ce document est délivré par la mairie de la ville de résidence au Portugal (coût environ 15,00 €).</p> <p>L'inscription à la sécurité sociale portugaise prenant effet un mois après la prise de fonctions, l'assistant doit demander en France, avant son départ, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM).</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Accueil et formation	<p>Une journée d'accueil et d'information (à la DGE) et une journée de formation (à l'Institut français du Portugal) sont organisées début octobre, à Lisbonne. En février, des réunions de suivi et de formation sont habituellement réalisées à distance.</p> <p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p>
Liens et informations utiles	<p>Ambassade du Portugal en France : Ambassade du Portugal en France (mne.gov.pt)</p> <p>Ambassade de France au Portugal : www.ambafrance-pt.org</p> <p>Direction générale de l'éducation (DGE) : https://www.dge.mec.pt/programa-de-assistentes-de-frances-em-portugal</p> <p>Guide bilingue de la DGE pour les assistants de français : https://heyzine.com/flip-book/75971cec35.html</p> <p>Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité :</p> <p></p> <p>Véhicule immatriculé en France : l'assistant se rendant au Portugal avec un véhicule immatriculé en France devra en informer la DGE, ainsi que les services douaniers, auprès desquels il devra se procurer une <i>Guia de Circulação em Regime de Admissão Temporária</i> dans un délai maximum de 30 jours après l'arrivée au Portugal.</p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	<p>La priorité est accordée aux nouveaux candidats. Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive au Portugal ne sont donc possibles qu'à titre exceptionnel, en cas d'épuisement de la liste complémentaire de nouveaux candidats.</p>
Témoignages	<p>De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site Internet de France Éducation international.</p>



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 régions**.

Exemple :

Choix 1 : Nord

Choix 2 : Alentejo

Choix 3 : Indifférent

- Veuillez indiquer **au moins une** préférence régionale.
- En l'absence de préférence régionale 2 et 3, veuillez sélectionner « indifférent ».
- Une répartition à titre indicatif du nombre de postes par région est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Nord (4)

Centre (3)

Lisbonne et Vallée du Tage - LVT (3)

Alentejo (2)

Algarve (2)

